



ARRETÉ MUNICIPAL
PORTANT SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
TRAVAUX D'ABATTAGE D'ARBRE
Angle rue Foltzer / rue de Galfingue

Le Maire de la commune de HOCHSTATT,

VU le Code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et 2, L 2542-2 et suivants relatifs aux pouvoirs du maire ;

VU le Code de la Route et notamment les articles R 411-21-1 et R 411-25 relatifs aux pouvoirs du maire en matière de signalisation routière ;

VU le Code de la Route et notamment ses articles L325-1, L325-3 et L325-9 concernant le stationnement gênant, l'enlèvement des véhicules et leur mise en fourrière ;

VU la demande en date du 11 septembre 2025 de l'entreprise ARBO PRO de HAGENBACH sollicitant une autorisation d'occuper le domaine public sur une partie de la chaussée dans l'angle de la rue Foltzer et rue de Galfingue à HOCHSTATT pour des travaux de d'abatage d'un cèdre ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de réglementer la circulation des véhicules de toutes catégories pour la bonne exécution du chantier ;

ARRETE

Article 1 : Le lundi 29 septembre 2025, l'entreprise ARBO PRO est autorisée à occuper le domaine public pour réaliser des travaux d'abatage d'arbre au niveau du N° 9A rue de Galfingue à HOCHSTATT.

Article 2 : Pour des raisons de sécurité, le stationnement sera interdit des deux côtés de la voie au droit du chantier et la rue de Galfingue sera barrée à toute circulation entre l'angle rue du Dammberg/rue de Galfingue et l'angle rue Maurice Ravel/rue de Galfingue, ainsi que le tronçon entre l'angle rue Foltzer/rue Traversière et l'angle rue Foltzer/rue de Galfingue.

Deux déviations seront mises en place par le pètionnaire :

- par les rues Dammberg, Claude Debussy et Maurice Ravel
- par les rues de Heimsbrunn et Grand'Rue

Article 3 : Des panneaux de signalisation seront posés par l'entreprise en charge du chantier pour permettre l'application du présent arrêté.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté est notifiée à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ILLFURTH et d'ALTKIRCH
- La Brigade Verte de WALHEIM
- L'entreprise ARBO PRO de HAGENBACH

HOCHSTATT, le 18 septembre 2025

Le Maire,
Matthieu HECKLEN

